

Des brèves !

Sœur Anne, ne vois-tu rien...

Le 24 Septembre dernier se tenait le conseil municipal, et à l'occasion d'une délibération proposant le vote d'une subvention de 31 000 euros à Calais Grand Centre, Jacky Hénin était intervenu pour dire : « *que le dossier était vide, qu'il aurait aimé avoir un argumentaire...* » Réfutant, le propos, la princesse répondit : « *que le dossier existait bien, qu'elle l'avait vu...* » Et mandatait dans le même temps la direction générale pour réaliser : une note !

Allez comprendre, si le dossier existe, pourquoi faire une note ?

A ce jour 18 octobre 2008, Jacky Hénin n'a toujours été destinataire d'aucun écrit, d'aucune invitation à venir consulter...

Pire, selon des infos en sa possession, la note devrait être rédigée par Gérard...

À suivre

C'est vous qui payez !

Le mardi 7 octobre, un mouvement de grève avait été lancé dans l'enseignement. A l'école Mouchotte, au Beau-Marais, 5 enseignants étaient en grève. Afin de pouvoir accueillir les élèves des enseignants grévistes (enfants prévenus à l'avance, donc en général très peu nombreux), la municipalité a envoyé 4 personnes pour surveiller 8 enfants !!! Et qui paie ? Comme d'habitude ! Tout simplement honteux ! Non seulement, cela participe à la stratégie de briser les mouvements revendicatifs, mais en plus cela coûte bien cher au contribuable pour pas grand chose !

«...Ah non, on ne se laissera pas faire !...»

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'intervention de l' « éléphant » de la princesse aura porté ses fruits !

Grâce à lui, de paisibles usagers du camping municipal, depuis plus de trente ans pour certains, ont tout simplement décidé : de s'organiser, de cotiser, de défendre avec force leurs intérêts.

Alors que du côté de la ville on aurait souhaité diviser pour mieux faire avaler la couleuvre, quelques campeurs ont, eux, pris l'initiative de rassembler. Inutile de vous dire que les téléphones ont chauffé pour parvenir à ce qu'une petite centaine d'hommes et de femmes de toute la région et de tous âges se réunisse samedi dernier dans un établissement public de la plage.

Le sentiment premier de colère dépassé, ce qui prédominait, c'est l'incompréhension d'une décision parfaitement absurde au regard du fonctionnement actuel des campings et ce partout en France.

De nombreuses interventions sont venues expliquer combien la ville de Calais avait été heureuse de trouver des locataires à l'année pour une partie non négligeable du camping, que, ce faisant, les rentrées financières étaient assurées et qu'ainsi, quel que soit le temps, la ville pouvait escompter des recettes. Beaucoup sont venus rappeler qu'ils venaient depuis des années, presque tous les week-ends ouverts et que, ce faisant, ils ne manquaient pas de faire vivre les différents commerces locaux.

D'autres encore sont venus poser la question de la responsabilité de la ville qui leur a laissé acheter des mobil homes très récemment, affichant même dans les locaux municipaux les propositions, pour leur annoncer quelques semaines plus tard qu'il fallait déguerpir ?!

Invité, Jacky Hénin s'est efforcé d'apporter son soutien à une démarche responsable et a assuré l'assistance de son soutien le plus total ! Il devait également dire que jamais cette question n'avait été débattue en conseil municipal et que, à sa connaissance, le règlement du camping n'avait pas fait récemment l'objet de modifications. Il devait également ajouter que tout ceci lui semblait bien léger puisque la démarche était orale et qu'il fallait à minima être informé par écrit.

Pour ne pas se trouver en difficulté car inorganisés, les résidents décidèrent à l'unanimité d'élire des représentants chargés de battre le rappel et d'organiser la riposte.

Ainsi, ceux qui dirent tous leur amour pour cette ville, sa plage, son port, qui ne demandent pour la plupart qu'à profiter d'un peu de bonheur, se retrouvent, par la décision absurde de quelques-uns, contraints de se rebeller, de s'unir pour défendre leurs droits, d'autant que la majorité des campings extérieurs sont aujourd'hui fermés et qu'aucun des établissements encore ouvert ne dispose de places disponibles ! Affaire évidemment à suivre...

Conseil Communautaire

Ca y est, c'est fait : l'énorme majorité des élus communautaires, n'écoutant que son courage, vient de voter le principe de création d'une nouvelle imposition !

Ni recherche d'économie possible, ni recherche de recettes nouvelles... Non, une seule décision : frapper au porte-monnaie ceux qui souffrent déjà !

Peu importe que les dépenses ne soient pas encore définies, seul compte le fait de pouvoir vous les faire payer !

Seuls les élus de Coquelles auront tenu bon, et refusé de voter une délibération sans fondement.

Nous y revenons la semaine prochaine



Une aide de taille !

« La municipalité soutient Carrefour Mi-Voix » pouvait-on lire dans la presse cette semaine. Ouf ! A un moment, on avait vraiment cru que la mairie au contraire se moquait éperdument de l'avenir des salariés de l'hyper.

Mais dans ces conditions, pourquoi donc avoir déclaré que le projet Victory Parc incluant la construction d'un nouveau Carrefour, elle n'en voulait pas, entraînant de facto l'arrêt de la réhabilitation de Carrefour Mi-Voix qui faisait partie du même projet ?

Mais dans ces conditions, pourquoi le représentant de la mairie a-t-il voté pour l'implantation d'un Leclerc à Coulogne, mettant un peu plus Carrefour en difficulté ?

Bon, oublions tout cela, maintenant nous voilà rassurés.

On sait désormais que la mairie va acheter des panneaux et refaire les routes (ce qui sera déjà réalisé dans le cadre des projets ANRU) pour aider l'hyper du Beau-Marais. Ça, c'est un soutien de taille !

Après comme l'a si bien dit le représentant de la ville aux salariés : « *si Carrefour licencie se sera de sa faute !* »

Quand on pense que le précédent projet prévoyait : un nouvel hyper et sa galerie, un nouveau super et sa galerie, de nouveaux logements, une vraie mairie annexe, une médiathèque...

Sûr que le Beau-Marais y a gagné...

L'important, c'est la mousse !

La semaine dernière la presse a rendu compte d'une conférence de presse tenue par la communauté d'agglomération du Calaisis, plus particulièrement par son président, pour promouvoir le soutien actif de la CAC aux sports de haut niveau en général, au CRUFC en particulier.

Les amoureux du sport trouveront cette initiative heureuse, car le sport est un excellent vecteur de communication pour mettre en avant le « *vivons ensemble, l'esprit d'équipe, soyons solidaire...* ».

Ils ont raison et nous partageons le même avis.

Là où le bât blesse, c'est qu'il eut été honnête de préciser que l'initiative n'était pas nouvelle (comme l'a fait la VDN).

Que depuis déjà plusieurs années la communauté soutenait « le foot, le basket, le volley, la voile... ».

Idem pour la radioscopie des quartiers. Que les choses soient claires : elle avait été initiée par l'ancienne municipalité, portée à bout de bras par Jean HENARD et ne doit donc RIEN à l'UMP !

Se faire mousser sans avoir rien fait, une maxime qui va bien à nos nouveaux dirigeants.

A mourir de rire !

Lors du conseil communautaire du 16 octobre, une délibération sur le principe fondamental d'égalité de traitement qui stipule que « toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation est prohibée, » a été adoptée. L'occasion pour la princesse, profitant de la présence de Jacky Hénin dans le public, de déclarer que l'ancienne municipalité ferait bien d'en prendre exemple et d'arrêter de dénigrer des élus de la nouvelle majorité (sic).

Entendre Natacha Bouchart parler d'égalité de traitement est déjà très plaisant en soi. Elle qui fait actuellement le ménage à la mairie et vise particulièrement ceux qu'elle estime trop « proches » de l'ancien maire ou trop à gauche ! Ça, c'est fait dans un souci d'égalité, ça semble évident !

Ça devient drôle quand on se souvient des propos qu'elle a tenus à l'égard de Michel Hamy en pleine réunion (« arrêtez de jouer au con »).

Cela devient hilarant quand elle menace le maire de Sangatte de représailles, parce qu'il lui pose des questions qu'elle estime gênantes. Décidément, Natacha Bouchart est une comique qui s'ignore...

Au secours, les méchants m'agressent !

La princesse n'aime pas, mais pas du tout, le fait que le Rusé relate à sa manière les dérives, les manquements, les attitudes irrespectueuses... des siens, d'elle-même ! A chaque fois qu'elle le peut, elle s'épanche en public.

Elle « hurle », prétend se faire passer pour martyre, invoque « *un harcèlement inapproprié* » quand d'autres issus de son proche entourage avouent devant témoins : « *Mais comment font-ils pour être au courant d'autant de choses ? On ne peut pas faire un pas sans être vus, sans...* »

C'est la rançon de la gloire !

Et puis tout simplement, si la princesse et sa cour veulent tarir les sources d'informations du Rusé, c'est très simple, il leur faut devenir respectueux en toutes circonstances, inattaquables. Et là, c'est pas gagné !

Ah oui ! Inutile de vous préciser que tout ce qui est écrit dans notre petit journal est vérifié et vérifiable, et que ce sera toujours notre règle.

Assiduité

6 mois ! Il aura suffi de 6 mois pour que les élus de la nouvelle majorité calaisienne commencent à sécher les réunions. C'est ainsi que la semaine passée, lors d'une réunion se tenant à la CAC, seuls les représentants des autres communes étaient présents. Pour Calais, personne. Si c'est pas des élus super concernés par leur « mission », ça !

Et dire que leur première décision avait été de se voter des augmentations (voire des créations) d'émoluments. Ne feraient-ils ça que pour l'argent ?